

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° P126A-V3-FR

1 – Code d'identification unique du produit type

P126A-DERBIGUM GC AR

2 - Identification du produit de construction, conformément à l'article 11(4)

DERBIGUM GC AR / Date de production / N° de fabrication : voir emballage

4 – Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11(5):

DERBIGUM-IMPERBEL sa/nv, Chaussée de Wavre, 67 B-1360 Perwez (Belgique)

5 – Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Pas applicable

7 – Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

BCCA- Belgian Construction Certification Association (Organisme Agréé n°0749) :

- a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+

- a délivré le certificat de conformité du contrôle de production

n° BC2-310-0305-0123-01 (EN 13707 : 2004 + A2 : 2009)

8 – Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une évaluation technique européenne :

Pas applicable

Résistance à un feu extérieur	FRoof (t1, t2, t3, t4)	-
Réaction au feu	Classe E	-
Etanchéité à l'eau	Conforme	-
Résistance à la traction L/T	1200 x 1200 (± 20%)	N/50mm
Allongement à la rupture L/T	50 x 50 (± 15)	%
Résistance à la pénétration des racines	Pass	-
Poinçonnement statique (sur EPS, méthode A)	20	kg
Résistance au choc (méthode A & B)	1750	mm
Resistance à la déchirure (au clou) L/T	300 x 300(± 25%)	N
Résistance au pelage des joints (bitume)	80 (± 30)	N/50mm
Résistance au cisaillement des joints (bitume)	800 (± 20%)	N/50mm
Durabilité: vieillissement sous UV, eau et chaleur (1000h)	Conforme	-
Durabilité: souplesse à basse température après vieillissement à la chaleur	-10 (± 5)	°C
Souplesse à basse température (bitume)	-15	°C
Substances Dangereuses	(Note 2)	-

* L signifie la direction longitudinale, T signifie la direction transversale

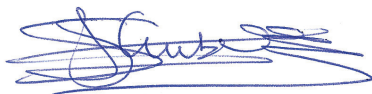
Note 1: Aucune performance ne peut être donnée pour le produit seul, la performance de résistance à un feu extérieur d'une toiture dépend du système complet

Note 2: En l'absence de norme d'essai européenne harmonisée, aucune performance liée au comportement à la lixiviation ne peut être déclarée, la déclaration doit être établie selon les dispositions nationales en vigueur.

10 – Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Mr Steve Geubels, Group Operations Director

Perwez, 02/08/2016